

Avenches, le 13 décembre 1999

Mme Francine Crettaz  
Secrétaire générale  
de l'Assemblée constituante  
Place du Château 6

1014 Lausanne

—  
Concerne: Collaboration entre le site INTERNET de l'APPEL  
et le Secrétariat de l'Assemblée constituante du Canton de Vaud

Madame la Secrétaire générale,

Vous m'avez demandé de formuler la possibilité de collaboration.

- 
- 1) Le site <http://appel-vaud.ch> a été conçu et développé avec OptWare CH et j'en assume la coordination. Il est à disposition des constituants et du public depuis le 27 avril 1999. A ce jour, il a reçu plus de 3150 visiteurs, qui ont montré leur satisfaction.
  - 2) Le site <http://appel-vaud.ch> peut sans difficulté mettre à disposition tous les documents qui lui sont transmis sous une forme électronique - e-mail, disquettes, etc. - que ce soit des rapports, des procès-verbaux, des analyses, des tableaux, des convocations, des communications, des articles, des images, des photos, pour ne citer que les principaux.
  - 3) Le site <http://appel-vaud.ch> est sécurisé, selon ce qui se fait sur INTERNET pour les sites comparables offrant des documents en consultation, sans cryptage. L'accès aux documents confidentiels n'est autorisé que pour les ayant-droits à l'aide d'une identification et d'un mot de passe, ce dernier étant secret.
  - 4) Les documents reçus sont mis à disposition tels qu'ils sont reçus, la transformation nécessaire étant réduite au minimum (en général une mise en forme, par exemple au format "universel" Acrobat pdf).

- 5) Pour certains documents, une présentation utilisant mieux les possibilités d'INTERNET peut être envisagée, en particulier pour mettre en valeur leur structure. Mais il s'agit d'un travail très important, réservé à des documents importants comme le *Catalogue des avantages, inconvénients et idées novatrices* tiré de l'analyse de la journée de réflexion du 3 septembre 1999. Ce document a été mis à disposition dans sa forme originale et sous forme interactive pour en faciliter la consultation à partir de la table des matières.
- 6) Le site <http://appel-vaud.ch> n'a pas pour objet de créer des documents, mais de mettre en valeur les documents dont il dispose et qu'il reçoit, de rendre plus facilement accessibles les documents et les informations qui concernent ses utilisateurs, en fonction de leurs besoins, de leurs désirs et aussi de leurs encouragements.
- 7) Le site <http://appel-vaud.ch> est en perpétuelle évolution pour s'adapter en tout temps à la situation et offrir aux utilisateurs des possibilités d'accès et de consultations adaptées à leurs besoins et à l'évolution de l'actualité. Un moteur de recherches sera prochainement mis en place pour en faciliter la consultation.
- 8) Le site <http://appel-vaud.ch> ne peut pas être considéré comme une concurrence pour le site de la Constituante que l'Etat de Vaud a l'intention de mettre à disposition, mais comme un complément à une information officielle.
- 9) Le site <http://appel-vaud.ch> est accessible par tous, pour autant qu'ils aient accès à INTERNET. La fréquentation et les réactions reçues laissent entendre que c'est principalement les constituants eux-mêmes qui lui rendent visite. Faut-il rappeler qu'environ la moitié des constituantes et constituants ont une adresse e-mail et que leur nombre ne cesse d'augmenter?

Dans ces conditions, une collaboration entre le site <http://appel-vaud.ch> et le secrétariat de l'Assemblée constituante semble indispensable, car elle favorisera l'information des constituantes et des constituants, ainsi que celle du public. Elle permettra d'obtenir rapidement des résultats, sans frais particuliers et sans augmentation excessive du travail administratif. Il ne faut pas oublier qu'actuellement tous les documents de la Constituante sont disponibles sous forme électronique, car il ont été créés sous cette forme. Cette collaboration peut se décrire de la manière suivante:

- a) Le secrétariat de l'Assemblée constituante fournit régulièrement et de manière continue les documents dont il dispose sous forme électronique pour le site <http://appel-vaud.ch>. Le transfert se fait par courrier électronique, ou éventuellement sous toute autre forme appropriée.
- b) Le site <http://appel-vaud.ch> met sans délai ces documents à disposition des constituantes et des constituants, ainsi que celle du public. Il suit les instructions éventuelles et les recommandations du secrétariat et veille tout particulièrement à sécuriser les documents confidentiels qui ne doivent être accessibles que par les ayants-droits.

- c) Pour les documents qui ne sont pas mis à disposition sous forme électronique, le secrétariat de l'Assemblée constituante et le site <http://appel-vaud.ch> interviennent auprès de leurs auteurs pour qu'ils les mettent à disposition dans un format adéquat.
- d) Les modalités techniques et de détail peuvent être convenues pour faciliter la collaboration.

Voilà la proposition que je peux vous faire et qui correspond à ce qui est possible dans le cadre du travail que nous faisons depuis le printemps pour l'*APPEL pour une révision de la constitution qui ait du souffle*. C'est la meilleure solution pour une collaboration constructive et productive entre le Secrétariat de l'Assemblée constituante et le site <http://appel-vaud.ch>, collaboration qui a fait ses preuves jusqu'à maintenant chaque fois qu'elle a été possible.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, mes cordiales salutations.

Dominique Renaud  
Constituant

Copie: Comité de l'APPEL pour une constitution qui ait de souffle  
OptWare CH, chemin de la Vuachère 75, 1012 Lausanne